Massif du Brézouard à Fréland et Lapoutroie (Identifiant national : 420030102)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1688334)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges, .- 420030102, Massif du Brézouard à Fréland et Lapoutroie. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030102.pdf*

Région en charge de la zone : Alsace
Rédacteur(s) :C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Centroïde calculé : 957909°-2364912°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 12/10/2023
Date de première diffusion INPN :
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 9
9. SOURCES 10

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : 420030275 - Hautes Vosges haut-rhinoises (Id reg. : 2688045)

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin

- Commune : Lapoutroie (INSEE : 68175)
- Commune : Fréland (INSEE : 68097)
- Commune : Sainte-Marie-aux-Mines (INSEE : 68298)

1.2 Superficie

154,62 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 915
Maximale (mètre): 1220

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 420030275 - Hautes Vosges haut-rhinoises (Type 2) (Id reg. : 2688045)

1.5 Commentaire général

Au nord des Hautes Vosges, les sommets du Petit et Grand Brézouard font partie des sommets les plus élevés des hautes Vosges (plus de 1200m), ils marquent la fin de la grande crête. Le site se présente comme un vaste espace sauvage et calme dans un compartiment altitudinal appartenant à l'étage montagnard supérieur (majoritairement supérieur à 800 mètres) voire contexte bioclimatique de type subalpin.

Sur le plan géologique, ce secteur relève des hautes Vosges cristallines.

La forêt, largement dominante sur la zone, se décline essentiellement en des pessières d'origine artificielle, où s'intercalent localement quelques érablaies à lunaire et des zones rocheuses en situation de pente forte. La partie sommitale est composée d'une lande relictuelle, témoin d'une activité pastorale passée.

L'ensemble de ces boisements fortement anthropisés (plantations anciennes d'épicéas) est néanmoins favorable à une bonne richesse faunistique. Le Cassenoix moucheté est par exemple recensé de même que d'autres espèces forestières particulièrement menacées dans les Vosges. Le Lynx a fréquenté ce massif occupé par une population d'ongulés importante, en particulier de chamois.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

Il ne bénéficie d'aucune protection exceptée celles relevant du régime forestier et de natura 2000 (ZPS).

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

L'activité forestière et touristique domine sur ce sommet emblématique des Hautes Vosges (dernier sommet granitique à plus 1200m).

1.6.3 Géomorphologie

- Montagne
- Sommet
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

Les faciès cristallins les plus acides sur granito-gneiss du Brézouard, dont les arènes filtrantes sont pauvres en fer et en argile, offrent dans ces conditions climatiques des sols à podzolisation accentuée (sols podzoliques et podzols). Par conséquent, ils sont recouverts de forêts très acides et sont sensibles de plus aux précipitations acides.

Ces sols sont également sensibles aux phénomènes de sécheresse.

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Autre (préciser)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la zone a été établie à partir de la répartition des espèces. Pour tenir compte du domaine vital de ses espèces forestières strictes, la zone a été étendue et calée sur les limites des parcelles forestières incluant leur domaine vital estimé.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

Les forêts d'épicéas sur ce sommet ont énormément souffert de la tempête de 1999.

l'enrésinement ancien n'a pas été sans conséquence sur la qualité des sols et la question de la modification de la composition de ces peuplements est à prendre en considération dans le cadre des aménagements forestiers (régénération du sapin, plantation de Hêtre). Les densités élevées d'herbivores sauvages posent localement des problèmes de régénération naturelle des essences locales souhaitées.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION :

Le principal objectif de gestion concerne le maintien des habitats favorables à la faune inféodée généralement aux vieilles forêts.

Sur un plan sylvicole, le traitement à préconiser tout en tenant compte des peuplements en place devrait être la futaie irrégulière proche de la nature) pour maintenir un mélange d'essences diversifié, associant feuillus et résineux, pour obtenir des peuplements à couvert continus, clairs, stratifiés riches en myrtilles et en fourmilières.

Plus que la composition des peuplements, c'est leur structure qui importe et qui devra est restaurée.

De plus, les conditions de silence et de tranquillité doivent impérativement être garanties, notamment en période hivernale et de reproduction (1 décembre au 1 juillet) au travers d'un organisation des usages.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Mammifères - Phanérogames - Reptiles		- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.61 *Hêtraies acidophiles médio-européennes*	*41.11* *Hêtraies acidiphiles médio-européennes à Luzule blanchâtre du Luzulo-Fagenion*		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		2011 - 2011

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G3 *Forêts de conifères*	*42* *Forêts de conifères*		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		
	31 *Landes et fruticées*		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G4 Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères	*43 Forêts mixtes*		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

Ce site est essentiellement retenu en tant qu'habitat d'espèces car il n'accueille quasiment plus d'habitats de composition naturelle.

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	79306	*Felis silvestris Schreber, 1775*	*Chat forestier, Chat sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Faune Alsace (GEPMA)				2015 - 2015
	60612	*Lynx lynx (Linnaeus, 1758)*	*Lynx boréal*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage				2007 - 2007
Oiseaux	3533	*Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)*	*Chouette de Tengmalm, Nyctale de Tengmalm*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2015 - 2015
	3507	*Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)*	*Chevêchette d'Europe, Chouette chevêchette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2017 - 2017
	4603	*Loxia curvirostra Linnaeus, 1758*	*Bec-croisé des sapins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2012 - 2015
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	*Bondrée apivore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2020 - 2020
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2011 - 2020
Orthoptères	66121	*Myrmeleotettix maculatus (Thunberg, 1815)*	*Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Faune Alsace (Imago)				2020 - 2020
Phanérogames	96119	*Epikeros pyrenaeus (L.) Raf., 1840*	*Sélin des Pyrénées, Angélique des Pyrénées, Épikéros des Pyrénées*	Reproduction indéterminée	Informateur : TINGUY H.				2001 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	*Lézard vivipare (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace, Faune Alsace (Bufo)				2011 - 2016

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	*Crapaud commun (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Faune Alsace (Bufo)				2018 - 2018
Oiseaux	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	*Pic noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2015 - 2015
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	*Rougequeue à front blanc*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2019 - 2019

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	Enjeux	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*
Mammifères	60612	*Lynx lynx (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	79306	*Felis silvestris Schreber, 1775*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3507	*Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3533	*Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Enjeux	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4603	*Loxia curvirostra Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Reptiles	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace		
	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace, Faune Alsace (Bufo)		
	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace, MAJ 2021 (Faune Alsace (Bufo))		
	Faune Alsace (Bufo)		
	Faune Alsace (GEPMA)		
	Faune Alsace (Imago)		
	Faune Alsace (LPO Alsace)		
	Groupe Tétras Vosges		
	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		
	Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		
	TINGUY H.		